



Un environnement à enjeu eau fort

Située en Zone Natura 2000 de la Vallée du Né, l'exploitation de M. DROUET se veut être équilibrée tant dans le respect de l'environnement que celui du client.



Vignerons passionnés

Description de l'exploitation et de son contexte

Localisation

Salles d'Angles / Charente

Types de productions / Appellations

Cognac Grande et Petite Champagne
Pineau des Charentes

Objectifs de rendement

11 à 12 hl d'alcool pur / ha

Commercialisation :

Négoces en eaux de vie jeunes et rassisés
Vente directe (20%)

Autres ateliers

Grandes Cultures (Blé tendre, Orge, Tournesol)

Main d'œuvre

7 dont 5,5 salariés

SAU

Total : 71,5

SAU Vigne : 40

Système de culture DEPHY : 40

Le système initial

Le système initial est conduit en production raisonnée, avec des résultats techniques satisfaisants. Le sol est entretenu par désherbage chimique du cavaillon, le désherbage chimique d'un inter rang sur deux avant de le cultiver et l'enherbement de l'autre inter-rang. Le rendement visé est proche du rendement d'appellation. Patrick DROUET souhaite mettre en application toutes les techniques de réduction de doses de fongicides et limiter l'utilisation des herbicides.

Pour atteindre les objectifs

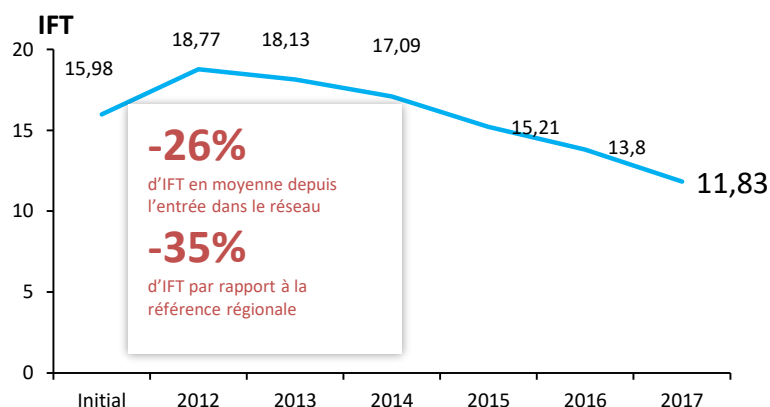
Afin d'atteindre leurs objectifs en termes de réduction d'intrants, trois principes sont appliqués :

- Limiter le recours aux herbicides (MAE BANE VI6 « arrêt désherbage de l'inter rang »)
- Assurer la qualité de la pulvérisation;
- Utiliser différents outils d'aide à la décision pour l'application des traitements fongicides.

Evolutions récentes

Les évolutions les plus récentes observées sur le vignoble sont le passage des lames intercepts sur toute la surface et la réduction des passages herbicides.

5ha sont non désherbés chimiquement en 2016 avec la volonté de multiplier par 2 au moins cette surface dès 2017 (culture intégrale des 2m).



Description du Système de Culture DEPHY

Cépage(s) : Ugni blanc, Colombard, Merlot, Cabernet

Appellation(s) : AOP Cognac, AOP Pineau des Charentes

Mode(s) de conduite : Guyot double

Densité : 2300, 2700 et 3000 pieds / ha (3*1,30 - 2,50*1,30 - 2x 1,50)

Le système de culture actuel

Maitrise de la vigueur : Enherbement un rang / 2

Atténuation

Epamprage

Relevage soigné

Lutte biologique et
bio-technique

Lutte physique

Broyage une allée sur 2

Entretien mécanique du cavillon

Hiver

Printemps

Eté

Automne

Herbicides

2 traitements herbicide sous le rang
à dose réduite

Fongicides

Qualité de pulvérisation optimale – Nombre de jets
adapté – Adaptation des doses
7 à 9 traitements Mildiou à dose réduite
4 à 5 traitements Oïdium à dose réduite

Insecticides

Ilotage – Seuils de
traitements

Nouveau levier

Objectifs de
production :

Rendement de 11 à
12 hl d'alcool
pur/ha

Objectifs
sanitaires:

Mildiou/ Oïdium :
tolère la maladie
sur feuilles, sans
incidence sur le
rendement ou la
qualité

Vérification de la qualité de pulvérisation

Méthode

Il suffit de positionner des rives de PVC dans les rangs de vigne et pulvériser une bouillie avec un indicateur coloré utilisable en viticulture. Ce test, simple à mettre en œuvre et peu onéreux permet de vérifier la répartition de la bouillie, les éventuelles pertes aérienne et au sol, le nombre d'impact et la finesse des gouttes.



Matériel utilisé

- 2 rives PVC 250*12 (10.50€ pièce)
- Indicateur coloré : Compo bleu (25€ les 500 mL)
- Gants à usage unique
- Pulvérisateur manuel + essuie tout

Cette méthode, élaborée par Jean Baptiste Meyrignac ingénieur Réseau DEPHY ECOPHYTO de Gironde, pour tester la qualité de pulvérisation est un atout en début de saison et devient complémentaire à l'utilisation des papiers hydrosensibles en pleine végétation qui eux nous permettent de vérifier la pénétration de la bouillie.

Témoignage du viticulteur

©CA Charente Maritime



Quelle a été votre principal levier de réduction des IFT?

« Pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, je me suis tout d'abord assuré de la qualité de ma pulvérisation.

Je possède un pulvérisateur avec une voûte droite qui me permet, en passant une allée sur 2, de traiter 4 faces de rang. Nous avons vérifié la qualité de pulvérisation au moyen de deux systèmes :

- la pose des papiers hydrosensibles à l'intérieur de la végétation,
- La pose de rives dans les rangs avec pulvérisation d'un indicateur coloré.

Les tests ont permis de voir que la qualité de pulvérisation était à améliorer car hétérogène. En diminuant ma vitesse d'avancement et en augmentant mon volume à l'hectare, j'ai amélioré sensiblement cette qualité».

Quels sont les autres leviers qui vous ont aidé dans cette baisse?

« Plus confiant dans mon système de traitement, j'ai utilisé différents outils pour m'aider dans mes prises de décision. J'ai mis en place un témoin non traité qui me permet de connaître la pression de la maladie dans mon vignoble, je consulte les bulletins techniques comme le BSV et le Vitiflash. J'enregistre au fur et à mesure mes traitements et en fonction de la pluviométrie enregistrée et prévue, j'anticipe ou je retarde le renouvellement. En début de saison, j'ai toujours pratiqué la réduction des doses en adaptant le nombre de jets au volume de végétation. Une fois que tous les jets sont ouverts, j'ai toujours travaillé aux doses homologuées. Depuis 3 ans, j'adapte mes doses en fonction de la surface réellement plantée, de la pression de la maladie et du stade de la vigne ».

Le regard de l'ingénieur réseau DEPHY



©CA Charente Maritime

Aujourd'hui, dès lors où on aborde le sujet de la pulvérisation, on ne parle plus que des appareils de pulvérisation confinée. Les appareils de pulvérisation confinée à assistance d'air, en pleine émergence dans le vignoble, permettent de réduire significativement le volume de bouillie utilisée et de limiter fortement les dérives. Les interrogations techniques sur ce type de matériel ainsi que les coûts d'investissements freinent encore de nombreux viticulteurs.

Il est important de préciser que même avec les autres types de pulvérisation, la réduction des doses est envisageable. Il convient à chacun de vérifier sa qualité de pulvérisation et d'apporter les modifications nécessaires à son amélioration. Une fois que le viticulteur est assuré de sa qualité de pulvérisation, l'ensemble des outils mis à sa disposition lui permettra rapidement d'acquiescer des règles de décision favorables à la réduction des intrants phytosanitaires.

Les performances du système de culture

Usage de produits phytosanitaires : l'IFT

	Initial	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Herbicides	1,53	0,88	0,99	1,09	0,85	0,86	1,56
Insecticides	1	1	2,6	2	1,14	0,14	0,90
<i>Dont traitements obligatoires</i>	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14
Fongicides	13,45	16,89	14,54	14	13,22	12,80	9,23
TOTAL	15,98	18,77	18,13	17,09	15,21	13,8	11,83
Biocontrôle	0	0	0	0	0	0	0

Conditions climatiques et pressions biotiques

Une partie de l'exploitation est située en périmètre de lutte obligatoire contre la flavescence dorée mais la totalité du vignoble est traité jusqu'en 2014. A partir de 2015, les traitements insecticides sont raisonnés. Ainsi, en 2015, un traitement insecticide spécifique a été dirigé contre les cicadelles vertes (seuil dépassé) et en 2016, aucun traitement n'était justifié. La pression tordeuses en 2017 a incité Patrick DROUET à réaliser un traitement ciblé.

2012 a été une année à pression mildiou marquée. 2013 l'est aussi, mais mieux armés et plus confiants, Patrick DROUET a su faire les bons choix en termes de dates d'interventions, de produits utilisés et de doses appliquées.

**2017 changement de mode de calcul de l'IFT basé sur la dose homologuée cible*

Autres performances

Autres indicateurs		Evolution	Remarques
Charges	Charges de mécanisation	↗	En 2013, achat d'un second pulvérisateur pour traiter sur 1 jour. Achat d'un tracteur standard climatisé pour apporter confort et sécurité aux ouvriers.
	Charges phytos	↘	
	Charges totales	↘	
Temps de travail		→	Augmentation des observations du vignoble, soin des travaux manuels.
Rendement		→	Aucun impact sur le rendement
Niveau de maîtrise	Adventices	↗	Intervention selon les observations lors de conditions climatiques clémentes. Augmentation du seuil de tolérance. Entretien du sol confié à un seul salarié.
	Maladies	↗	Connaissances accrues des maladies et des produits
	Ravageurs	↗	Observations et déclenchement de traitement si nécessaire

Autres commentaires

Patrick DROUET veut prouver que la viticulture charentaise est une viticulture propre. Il s'engage dans la certification HVE de niveau 3 et envisage la mise en place de haies à proximité des habitations.

Très engagé sur le plan de l'élaboration de ses produits et leurs ventes, Patrick DROUET implique largement ses salariés sur l'exploitation (missions, compétences, primes). Il choisit de mettre en place des essais d'engrais verts en 2017 pour bénéficier des nombreux avantages de ces derniers et ainsi les substituer à la fertilisation chimique.

Document réalisé par Laetitia CAILLAUD, Ingénieur réseau DEPHY ECOPHYTO

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement

